

T. R. P. Doërfler, abbé mitré des Bénédictins, des honorables MM. Brown, lieutenant-gouverneur de la Saskatchewan, Scott, premier ministre, Turgeon, procureur-général, des autres ministres de la province de la Saskatchewan, du maire de la ville, d'un grand nombre de membres du clergé et des autorités civiles, reçut les hommages des citoyens de Régina.

Dernières considérations sur la vocation

— o —

Ce que j'ai dit jusqu'à présent se rapporte surtout à la théorie; ce qui va suivre regarde la pratique. Dans cette question de la pratique de la culture des vocations, je veux parler un peu de la *prière*, du *zèle*, de l'*exemple*, de l'*Eucharistie*, de la *doctrine elle-même*.

Une remarque générale ne sera pas inutile. J'ai déjà eu occasion de dire qu'il faut distinguer entre vocation au sens strict et vocation au sens large, qui signifie signes de vocation ou préparation providentielle. Je rappelle ici cette distinction en citant les paroles du R. P. Delbrel. (Cf. *Vocations sacerdotales et religieuses* dans les collèges ecclésiastiques, avant-propos, p. 6; aussi *Ami du Clergé*, 1909, p. 1064.)

« La vocation, c'est surtout et proprement ce décret de Dieu, cet acte de sa volonté, par lequel il destine, il *appelle* un homme à tel état particulier... Ainsi entendue, la vocation est l'affaire de Dieu seul... En rigueur, et à s'en tenir à l'étymologie, ce mot ne devrait pas avoir d'autre acception. Mais l'usage, à celle que nous venons d'indiquer, a ajouté les deux suivantes.

« La vocation, c'est encore l'ensemble des conditions diverses qui rendent un homme apte à telle profession. A proprement parler, cette aptitude n'est pas la vocation: elle en est seulement un des signes; toutefois le langage ordinaire la désigne souvent par cette expression. Ce n'est pas de la vocation ainsi comprise que nous comptons traiter ici: pourquoi? parce que le mal auquel il s'agit de remédier, ce qui fait qu'un si petit nombre de nos élèves embrassent la noble profession sacerdotale, ce n'est pas précisément le défaut d'aptitudes: les aptitudes intellectuelles, morales, surnaturelles, requises pour le sacerdoce, abondent parmi eux.